

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Malibu Classic / modèle 1AW.. (6 places)	CH 0158 06
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G.M.C., Warren, Michigan (USA)		(valable jusqu'en 31.12.78)
Identification	sur la plaquette du constructeur = "Malibu 1AW19" (Sedan 4 p.) ou "Malibu 1AW 27" (coupé 2 p.) et "CH 0158 06"		bruit
Plaquette constr.	devant le No du châssis = "1W19U.." ou "1W27U.."		
N° du châssis	sous le capot, à gauche, à l'intérieur de l'aile		
Ident du moteur	à gauche, derrière pare-brise		
Importateur princ.	"50" à gauche, à l'avant, sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Véhicule homologué	USA Cars E. Michaud, Florastrasse 18, 8953 Dietikon		
		Signes fixes dans code du type	1AW19 / 1W19U.. resp. 1AW27 / 1W27U..

<b>Chassis</b>			<b>Moteur</b>				
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	CHEVROLET		
Direction	mécanique, assistance hydraulique		Construction	V	Type	V8-305.2bbl	
Transmission	automatique		Carburant	B	Temps	4	
Nombre de vitesses	3	Entrainement	AR	Retrofroidis.	eau	Position	avant
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues		Aidéage	94,89	Nombre cylindr.	8	
Frein auxiliaire	AR= limiteur, AV= soupape de dosage		Cylindrée	4998	Course	88,39	
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		Puissance en CV	145 SAE-net	CV-impôt	25,45	
Ralentisseur					a t/min	3800	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		Bruit	75	dB/A	à t/min	3800
			Silencieux	1= 550x240x130 mm			
			Mesure des gaz	ECE-15; CO 0,25 % à 750 t/min *			
			Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D			
<b>Carrosserie</b>	limousine		<b>Poids</b>	avant	arrière	total	
Nombre de portes	2 ou 4		Poids à vide	880	700	1580	
Ceintures sécurité	SAE-J-4c		Charge utile	145	275	420	
Cale			Poids total	1025	975	2000	
Antivol	verrouillage de la direction		Garantie fabr.			2095	
Nombre de places	t: 6	av: 3	Dimens. pneus	P195/75R 14	P195/75R 14	(Variantes +)	
			Ply / bar	R / 1,8	R / 2,0	voir	
Dimensions	int.	ext.	Charge	1100		remarques)	
Longueur		4895	pour V max	varie selon la marque min.		160 km/h	
Largeur		1816	Jantes	6 x 14			
Hauteur	(coupé 1430)	1450	Empattements	2745			
Porte à faux	lat.		av	1486	ar	1467	
	av	915	Voies				
	ar	1235	Braquage	g	11300	d	11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule							
			Garantie poids remorquable avec frein			1497	
			Garantie poids remorquable sans frein			454	
			Garantie poids de l'ensemble				
			Poids remorquable testé			1497	
			Vitesse maximale selon le constructeur			160	
			Vitesse maximale testée			km/h	
			charge garantie sur le toit			77 kg	

Équipement	SEALÉ BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de route	SEALÉ BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de croisement	A (E) séparés	
Feux de position	DOT A(2)IR(2)S(2)T AP2 78 GUIDE 1A	
Feux rouges	id.	
Feux stop	1 (E)	
Clignoteurs	av	AV, AP2 78CMLA ar voir feux rouges
Catadioptres	av	SAE A 77 DOT
Feux de gabarit	av	AR
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ séparé	
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	C H E V R O L E T Malibu Classic	
Homologation N°	CH	0158 06
Carrosserie	limousine	
Places	total 6	avant 3
Poids à vide	1580	Carburant B
Charge utile		CV-impôt 25,45
Poids total	2095	Cylindrée 4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Mesure du bruit : Mesures à l'arrêt selon les prescriptions transitoires.
- \*\* Mesure des gaz : la marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 39 303/1).
- + Variante de pneus : 185 SR 14 AV 1050 (2,0) AR 1090 (2,1) V-max. 180 km/h  
 205/70 SR 14 1060 (1,9) 1110 (2,0) 180 km/h  
 185/75 R 14 1120 (2,2) 1120 (2,2) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux;
- les feux de position/clignoteurs d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 77 DOT;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par des 5/18 W; un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 77 kg.

CV

Bellach, 8.5.78

Lieu et date de l'homologation